

Abonnez-vous
Faites un don
Soutenez Le Courrier



rubriques dossiers perspectives culture libre édition du jour recherches identifiez-vous

Accueil » Genève » article

La coopérative INTI abat les murs des générations

Paru le Vendredi 09 Septembre 2005

PHILIPPE CHEVALIER



HABITAT - Baptisée INTI, une nouvelle coopérative de dix-neuf logements, dont un appartement communautaire pour personnes âgées, sera inaugurée demain à Confignon.. Pourquoi INTI? «Cela signifie soleil en langue quechua», souffle Philippe Schneider, fondateur, avec sa femme, de la coopérative fraîchement édifée à Cressy, sur la commune de Confignon. Au terme d'une bataille de sept ans menée contre les banques, l'administration, les entreprises, M.Schneider n'est pas sûr qu'il renterait l'aventure. N'empêche que les dix-neuf appartements des numéros 1,3,5 de la rue Edouard-Vallet font la fierté de leurs habitants/coopérateurs (qui organisent, samedi, une fête inaugurale ouverte à tous). Comme toute coopérative digne de ce nom, elle offre des logements relativement bon marché[1], conçus de manière à favoriser les échanges entre les habitants. La principale originalité d'INTI consiste en un appartement communautaire comprenant cinq chambres privées donnant sur une cuisine, une salle à manger et un salon. Géré par Pro Senectute, il est destiné à des personnes âgées valides mais isolées, explique M.Schneider. Bizarrement, le huit pièces n'est pour l'heure occupé que par une seule femme.

Touche écologique

Ce qui distingue l'habitat coopératif en général et INTI en particulier d'un immeuble traditionnel -même bien conçu-, ce sont notamment les espaces communs. Au-delà de la buanderie (toutefois située au rez-de-chaussée pour favoriser les bavardages...), la coopérative met à disposition de ses membres une jolie salle commune équipée d'une cuisine et d'une cheminée; un four à pain (ou à pizza) dans le jardin également commun; une terrasse sur le toit, idéale pour les apéros; et encore une salle de musique, un billard et un atelier-bois dans l'incontournable abri prétendument antiatomique. L'utilisation des locaux est bien sûr réservée en priorité aux coopérateurs eux-mêmes, mais les habitants du quartier y ont également accès à certaines occasions, précise Philippe Schneider. Signalons encore quelques efforts consentis pour l'environnement sous la forme de cellules photovoltaïques qui doivent bientôt être installées sur la toiture (330 m[2]) et d'un partenariat avec l'entreprise d'auto-partage Mobility afin d'entreposer, l'année prochaine, un véhicule commun dans le parking de l'immeuble.

Parcours du combattant

«Ouf», soupire aujourd'hui, M.Schneider. Monter une coopérative, lorsque l'on n'est pas du métier relève du parcours du combattant, témoigne-t-il. D'abord il faut trouver un terrain constructible. Et la concurrence est rude, même si le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) offre des facilités aux coopératives. Ensuite, pour obtenir l'autorisation de construire, il faut établir un plan financier. Un exercice redoutable, rempli d'incertitudes, selon M.Schneider. Après cela, il faut encore réunir les sous. Et toujours selon notre interlocuteur, les banques seraient particulièrement frileuses avec les petites coopératives, considérant ce type d'affaires comme risquées. Les parts sociales ne représentent en effet que 5% du coût du bâtiment, soit quatre à cinq fois moins que les fonds propres exigés pour un emprunt immobilier classique. En outre, le terrain n'appartient souvent pas aux coopérateurs, ceux-ci disposant le plus souvent uniquement d'un droit de superficie. Après cela, les travaux peuvent théoriquement commencer. Sauf si l'on découvre que l'on s'est trompé dans les calculs (le cas d'INTI) avec pour conséquence de devoir raboter le projet initial, sans trop le dénaturer... En fin de compte, M.Schneider estime avoir consacré trop d'énergie à la coopérative et a d'ailleurs laissé sa charge de président. «En période de pénurie, le département (le DAEL, ndr) devrait assister les coopératives dans leurs démarches techniques», conclut-il. |

Commentaires

La coopérative INTI abat les murs des générations | S'identifier ou créer un nouveau compte | 0 Commentaires

Affichage Par discussions Ordre Le plus ancien d'abord **Rafraîchir**

Les commentaires appartiennent à leur auteur.
Ils ne représentent pas forcément les opinions du Courrier.

Des nouvelles du Courrier

10'021 abonnés au 21.1.2008
+63 depuis le 1.1.2008, +9 en une semaine

FORUMS

2^{EME} CARREFOUR GENEVOIS DE LA SOLIDARITE
Fédération genevoise de coopération
FORUM MEYRIN
24 - 26 JANV. 2008
DEBATS. CONCERTS. EXPOSITIONS.
CAFE LITTERAIRE. FILMS. ETC...
WWW.FGC.CH
Infos - 022 908 02 80

Votre boîte à outils



Faire un don...

En faisant un don pour cet article, vous participez au maintien de notre indépendance. Le Courrier n'a pas de capital, mais il a une richesse, ses lecteurs.

Aujourd'hui

18:30 La place du religieux dans la crise du Moyen-Orient

Événements futurs

- jeu, 24 janvier 2008
- 20:00 Carrefour genevois de la solidarité
- 16:00 Marché bio de Saint-Jean
- ven, 25 janvier 2008
- Carrefour genevois de la solidarité
- 17:30 Liberté pour Gaza - non au siège
- sam, 26 janvier 2008
- MS Néolibéralisme: croisière ou flibusterie?
- Carrefour genevois de la solidarité
- mar, 05 février 2008
- 20:30 Les métamorphoses du travail